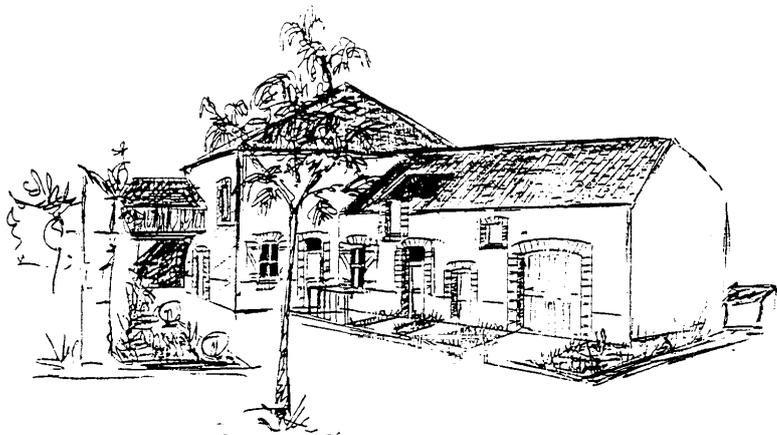




MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2018
N° 35
Juillet

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

| En cas d'urgence, appelez : | | Horaires de permanence : |
|--------------------------------------|----------------|--|
| ✚ M. CHAUSSY Patrick Maire | 01 64 29 42 47 | La permanence du Maire et de ses Adjointes : le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 |
| ✚ Mme FROT Nicole Adjointe | 01 64 29 35 16 | <u>Hors permanence :</u> Le secrétariat est ouvert de 9h30 à 12h30 le lundi, mardi et jeudi. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 64 29 32 17 |
| ✚ Mme BARBOSA Bernadette Adjointe | 01 64 29 49 88 | |

Le mot du Maire

Suite au départ de M. Bouton et après réflexion, le choix du conseil a été de faire appel à des prestataires privés pour nos divers besoins et travaux. Après étude, des devis ont été retenus : Franck Services pour tout ce qui est espaces verts et l'EARL de la Bretonnière pour le déneigement, le sablage des routes et le broyage des accotements. Devenu inutile, l'ensemble de nos matériels vous a donc été proposé. Cette décision n'entraînera aucune incidence budgétaire sur les dépenses de fonctionnement : la baisse de la masse salariale, des frais d'entretien, du matériel, de l'achat du carburant et des frais d'assurances, compenseront largement les factures des prestataires.

De nombreux projets sont actés pour la fin de l'année 2018, une nouvelle demande de Fond d'Equipement Rurale a été effectuée au département pour la rénovation de la toiture du logement de l'école et le changement des portes et fenêtres du bâtiment du stade. Egalement, toujours dans l'objectif d'économie d'énergie c'est l'ensemble des luminaires de notre éclairage public qui sera remplacé par des luminaires LED, cela avec un financement du SDESM.

Enfin, le lancement de la restauration de l'église qui représente un dossier important avec un gros besoin de financement. Environ 700 000€ seront nécessaires pour mener à bien cette opération. Seulement 70% pourront être financés par l'état, la région et le département. Une convention sera faite avec la Fondation du Patrimoine et fera appel à votre générosité pour réduire d'autant la charge communale.

Comme chaque année, je vous engage à venir nous rejoindre pour les festivités du 13 et 14 juillet, lieu de détente, de rencontre et de convivialité.

Bonnes moissons et bonnes vacances à tous !

Patrick CHAUSSY

Taxes

La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- + taxe d'habitation 17,43 %
- + taxe foncière bâti 15,53 %
- + taxe foncière non bâti 32,32 %
- + taxe CFE 24,97 %

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Charges de personnel | 92 560,44 |
| Charges d'entretien | 74 528,65 |
| Fournitures non stockables | 16 796,64 |
| Administratif | 37 139,24 |
| Participations (dont 33761€ écoles) | 40 066,53 |
| Intérêts | 3 026,52 |

| | |
|-----------------------------|------------|
| Dotations et participations | 277 303,86 |
| Salle Polyvalente et autres | 3 998,15 |
| Excédent reporté | 10 617,07 |

| | |
|-----------------|------------|
| Déficit reporté | 24 874,17 |
| Investissements | 93 822,45 |
| Emprunts | 117 213,81 |

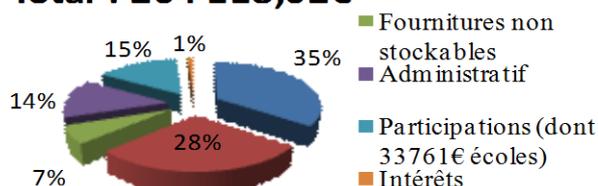
| | |
|---------------------------------------|------------|
| Subventions | 95 652,84 |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 169 874,17 |

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses -

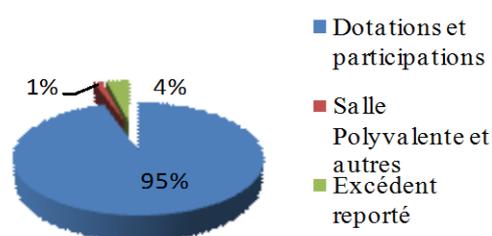
Fonctionnement

Total : 264 118,02€



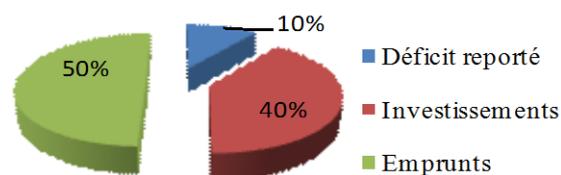
Recettes - Fonctionnement

Total : 291 919,08€



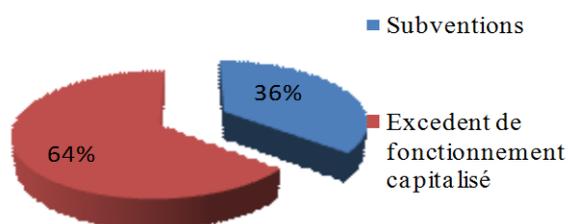
Dépenses - Investissement

Total : 235 910,43€



Recettes - Investissement

Total : 265 527,01€

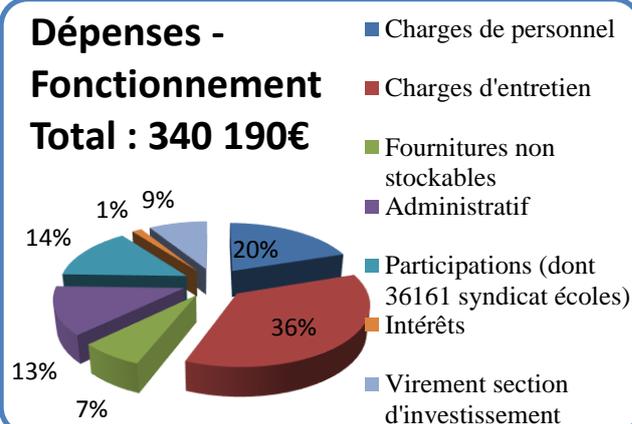


| | |
|--|---------|
| Charges de personnel | 67 584 |
| Charges d'entretien | 122 598 |
| Fournitures non stockables | 23 039 |
| Administratif | 43 547 |
| Participations (dont 36161€ syndicat des écoles) | 48 361 |
| Intérêts | 5 061 |
| Virement section d'investissement | 30 000 |

Dépenses -

Fonctionnement

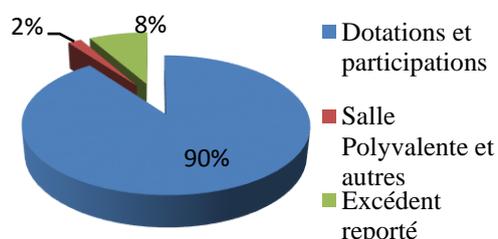
Total : 340 190€



| | |
|-----------------------------|---------|
| Dotations et participations | 305 897 |
| Salle Polyvalente et autres | 6 492 |
| Excédent reporté | 27 801 |

Recettes - Fonctionnement

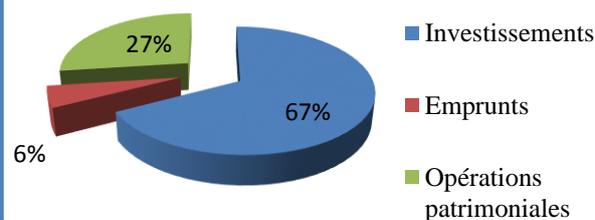
Total : 340 190€



| | |
|--------------------------|---------|
| Investissements | 214 543 |
| Emprunts | 17 614 |
| Opérations patrimoniales | 86 190 |

Dépenses - Investissement

Total : 318 347€

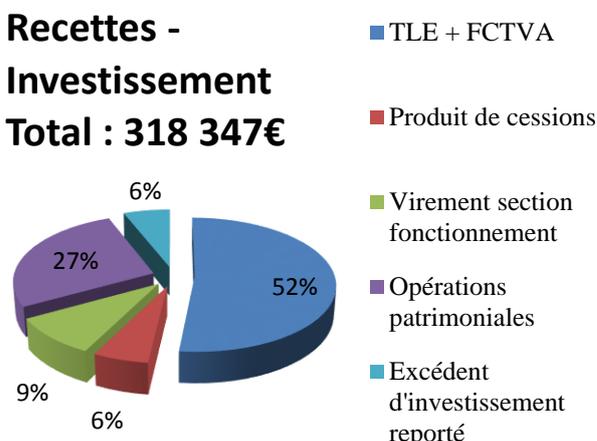


| | |
|-----------------------------------|---------|
| TLE + FCTVA | 165 000 |
| Produit de cessions | 18 000 |
| Virement section fonctionnement | 30 000 |
| Opérations patrimoniales | 86 190 |
| Excédent d'investissement reporté | 19 157 |

Recettes -

Investissement

Total : 318 347€



Mairie – Salle polyvalente

Les travaux de rénovation et de chauffage de la salle polyvalente ont été effectués dans les temps, en fin d'année 2017.

Suite à cette rénovation, le règlement de la salle a été modifié. Vous pouvez le trouver sur le site internet de la commune.

Les nouveaux tarifs sont :

| | |
|---|------|
| ✚ Le week-end (48 heures) | 220€ |
| ✚ Une soirée (24 heures) | 150€ |
| ✚ Un après-midi en semaine jusqu'à 20 h | 30€ |

La location est exclusivement réservée aux personnes majeures et habitant la commune.

PROJET : La salle sera prochainement équipée d'un vidéo projecteur.



Les nouvelles couleurs de la salle des fêtes (nuances de gris et blanc)

Eglise

Le dossier concernant la rénovation de l'église Saint Etienne suit son cours. M. Leriche a déposé le dossier aux services de l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux devraient débuter courant 2019.

Nous avons rencontré M. Bernard Delamotte, de la Fondation du Patrimoine, afin de mettre en place une souscription publique pour permettre un éventuel financement participatif à la rénovation.

Vous pourrez faire des dons en ligne sur leur site, ou bien via le flyer qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres. La Fondation du Patrimoine est un organisme privé reconnu d'utilité publique. Ce statut permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons perçus. Ces reçus ouvrent droit à des réductions d'impôt. Ainsi, pour le donateur, les sommes versées à la Fondation du patrimoine dans le cadre des campagnes de financement participatif sont réductibles :

- ✚ de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don, dans la limite globale de 20 % du revenu imposable (exemple don de 100€ = défiscalisation de 66€ sur l'impôt sur le revenu) ;
- ✚ de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don, dans la limite de 50000 euros (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros) ;
- ✚ de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

Une raison de plus pour chaque donateur d'apporter un soutien à un projet de valorisation du patrimoine!



Travaux de voirie

Comme chaque année les travaux d'entretien de la voirie seront effectués sur notre commune fin août-début septembre.

Le goudronnage des trottoirs sera effectué courant septembre pour les personnes s'étant inscrites auprès de MERLIN TP (il sera toujours possible au cours des travaux de se greffer au programme).

Ecole - Stade

Une demande de subvention (FER) a été faite pour :

- ✚ la réfection de la toiture du logement de fonction de l'école
- ✚ le remplacement des fenêtres et portes du stade
- ✚ le remplacement de la porte du garage de la mairie

Luminaires

Les luminaires seront remplacés par des lampadaires LED, pour un meilleur éclairage et de réelles économies. Leur changement sera effectué en totalité en fin d'année 2018 et subventionné en partie par le SDESM (Syndicat d'Electrification de Seine et Marne). Montant total des changements de lampadaires 46 409€ H.T. dont 33 809€ subventionnés par le SDESM, reste à charge de la commune 12 600€.



| Allumage avec coupure de 00h00 à 06h00 | AVANT TRAVAUX | APRÈS TRAVAUX | ÉCONOMIES |
|---|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Luminaires | 63 x luminaires lampes BF 125W | 60 x luminaires 50W Led + 3 x26W Led | |
| Puissance installée | 10,08 kWatt | 3,08 kWatt | 7 kWatt |
| Consommation d'énergie | 22 831 kWh | 6 972 kWh | 15 860 kWh - 69%- |
| Consommation en € | 5 322 € | 836 € | 4 485 € à 12c€/kWh |
| Bilan carbone (119g/kWh) | 2,717 Tonne CO2 | 0,83 Tonne CO2 | 1,887 Tonne CO2 |
| Temps de retour sur investissement | 2,2 années (Calculé sur une base de vie du mobilier sur 30 ans) | | |

Données indicatives et non contractuelles.

Affaires Scolaires

Effectifs prévus pour septembre 2018

L'effectif reste stable, il est de 59 élèves pour les deux écoles du regroupement :

- ✚ En maternelle : à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice, aura 25 élèves,
- ✚ En primaire : à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice, aura 16 élèves CP, CE1, CE2, Madame CAMUS enseignante aura 18 élèves CM1 et CM2, soit au total 34 élèves.

T ransfert des locaux

Depuis le mois de janvier, la communauté de commune a transféré ses locaux dans les anciens bâtiments de SOGAPLAST entre Souppes sur Loing et Château-Landon : C@pGât' est le nom de cet espace d'accueil professionnel. Il a été inauguré le vendredi 9 juin en présence des maires de la CCGVL, Mme Lacroute, Mme Millot et M. Hyst, ainsi que de nombreux élus.

C'est un espace de travail partagé, destiné aux actifs et aux entreprises. Les co-workers bénéficieront d'un cadre agréable, raccordé à la fibre THD. Cet espace de 500 m² où se mêlent bureaux collectifs et privés, une salle de réunion avec visioconférence, peut accueillir 70 personnes.

Le dernier étage du bâtiment est réservé au bureau de la communauté de commune.



Divers

Les Permanences d'été de la Mairie



La Mairie sera fermée du 6 août au 25 août inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16 ou Mme BARBOSA 01 64 29 49 88.

Liste électorale

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2018 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Recensement militaire



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise.

Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)

Séjour en Europe : 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) à votre caisse (valable un an). Renseignement au ☎ 36 46 ou dans un point d'accueil de votre caisse d'Assurance Maladie ou bien sur le site www.ameli.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ – PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES



Depuis le 28 février 2017 seules les communes équipées du dispositif de recueil passeport peuvent instruire les dossiers de carte nationale d'identité (Nemours, Fontainebleau, Avon et Montereau-Fault-Yonne).

La mairie de Souppes sur Loing est habilitée à délivrer les cartes d'identité et les passeports depuis le mois de mars. Vous pouvez trouver sur leur site le déroulement des démarches à effectuer :

http://www.souppes.fr/com_passeport.html

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Le document est téléchargeable sur : www.service-public.fr.

Sécurité

✚ **Opération tranquillité vacances** : Nous vous recommandons de **RESTEZ VIGILANTS! Et nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.** Si vous vous absentez, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de s'inscrire auprès de la Brigade de Gendarmerie de Château-Landon au : ☎ 01 64 29 30 09



✚ **La Commune** demande aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout **risque d'incendie** et de respecter la propreté des voiries surtout lors des travaux d'automne.



✚ Les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres**, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

✚ **PETARDS, FEU D'ARTIFICE ET FUMIGENES** : par arrêté municipal N°2016/07/44, leur utilisation est interdite sur le territoire communal.



Vente du matériel de la commune

A ce jour ont été vendus :

| | | | |
|-------------------------|---------|-----------------|--------|
| Kangoo | 1 500€ | Broyeur | 2 500€ |
| Tracteur John Deere | 11 000€ | Petit outillage | 775€ |
| Tracteur tondeuse ISEKI | 7 000€ | | |

Entretien espaces verts, routes communales

Suite au départ en retraite de M. Bouton, Franck Services est le prestataire qui a été retenu par le conseil municipal pour effectuer l'entretien des espaces verts de la commune, ainsi que divers petits travaux. EARL de la Bretonnière assure le déneigement et le fauchage des routes communales. L'entreprise Elibast est reconduite pour l'élagage.

Extension du réseau incendie

Suite à la construction d'un hangar, route de Sceaux par TBG une extension du réseau incendie a été réalisée.

Comme lors de l'extension du réseau incendie de la rue Saint Guéneau pour la protection de la CAPROGA, une participation de TBG de 5000€ a été actée.

Médaille du travail

Monsieur Francis LEBLANC a reçu son diplôme du travail or et grand or pour ses 35 et 40 ans de travail lors de la cérémonie des vœux du Maire.



Divers



Pour le prochain bulletin municipal de décembre, nous nous proposons de prévoir un encart pour recenser tous les artisans, et entreprises qui le souhaitent.

Merci de nous communiquer vos coordonnées avant le 15 novembre !

Et la vie du village...

Etat Civil



Bienvenue à :

Nolan Benjamin MONTAGNAC né le 2 mai 2018

Les Associations du Village

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions - jeux tous les deuxièmes jeudi de chaque mois.
Dates à ne pas manquer :

- ✚ Le repas du club le jeudi 20 septembre
- ✚ Galette de St Eloi le jeudi 13 décembre

Le Club Jeux et Loisirs le club vous rappelle qu'il se réunit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30 (salle polyvalente).

Les personnes intéressées par le jeu peuvent se joindre à nous.

Le Comité des Fêtes vous remercie vivement de votre participation apportée à la kermesse. Sans les bénévoles cette fête ne pourrait pas avoir lieu.

Le groupe Tracing Paper a animé cette journée.

Le comité des fêtes tient particulièrement à remercier pour leur professionnalisme et leur disponibilité :

- ✚ Underground qui a prêté son podium, sa sono et a assuré son installation,
- ✚ Dan Seigneur qui a animé un atelier maquillage,
- ✚ Claude Chaussy et son cheval Saloon qui on fait des balades en calèche,
- ✚ Les pompiers de Beaumont qui ont animé un parcours pour enfants,
- ✚ Les établissements Cornet pour le prêt du tracteur.

Vous pouvez suivre l'actualité du comité sur : <https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/>

RETOUR EN IMAGE SUR LA KERMESSA GYMKHANA du dimanche 27 mai 2018



LE GYMKHANA



LE STAND DES POMPIERS



LE GROUPE TRACING PAPER



BALADE EN CALECHE AVEC SALOON



ATELIER MAQUILLAGE DE DAN SEIGNEUR

Nous vous invitons à la soirée barbecue et à la retraite aux flambeaux le vendredi 13 juillet.



Le vide grenier aura lieu le dimanche 16 septembre dans les rues du village (rue de Saint Guéneau et route de Sceaux).

Pour tous renseignements, contactez M. Quinot au 06 79 69 52 54.

Les bénévoles sont les bienvenus pour l'organisation du vide grenier du 16 septembre. Une réunion aura lieu le jeudi 30 août à la salle polyvalente (à 20h) pour la préparation de cet événement. Tous ceux qui souhaitent y participer seront les bienvenus.

Un repas est organisé le vendredi 23 novembre, **l'inscription est obligatoire avant le 15 octobre** auprès de Maryse Chaussy au 01 64 29 42 47 ou Dominique Quinot au 06 79 69 52 54.

Nous vous proposons le vendredi 9 novembre à 20h30 à la salle polyvalente une soirée théâtre :

L'EVANGILE SELON PAULO

1h20 de surprises et de rires !

7 heures du matin : Paulo réclame son premier verre à la patronne du café situé en face de l'église, Marie-Madeleine.

Paulo, philosophe libertaire, mécréant endurci et buveur invétéré, franchira à contre cœur les portes de l'église, pressé de découvrir la nouvelle paroissienne, Bérengère, une dévote allumée.

La rencontre insolite entre Paulo et Bérengère va donner lieu à un échange verbal haut en couleur et à des situations cocasses.

Le décor dépouillé donne à la mise en scène une force particulière et souligne le comique des situations burlesques et des dialogues entre argumentation rigoureuse et incohérence totale.

Langage, chants, danses et caricatures remettent en cause les religions, ses dogmes et ses errances, la bienséance et les certitudes bourgeoises d'une société dénuée de scrupules et d'humanité.

Ségolène Point et François Le Roux, en interprétant avec talent ces deux personnages hors du commun, nous conduisent de rire en surprise vers le bouleversement final qui marque l'apogée de cette comédie percutante qui interpelle, bouscule et captive.

Dans l'attente de vous entendre rire



TARIFS : 10 € sur réservation auprès de Maryse au 01 64 29 42 47, **attention places limitées par la capacité de la salle polyvalente.**



Nous vous invitons à venir décorer le samedi 8 décembre le sapin de Noël sur la place de l'église à partir de 16h30, cette décoration et illumination sera suivie par la dégustation d'un vin chaud, des gâteaux...

A.F.R. : concernant l'utilisation des plates-formes de l'AFR, y compris les plates-formes appartenant à la CAPROGA, seront soumises à autorisation. Les ayants-droits devront en faire la demande auprès de l'AFR pour tout dépôt. Un contrat sera établi afin de définir la :

- ✚ Date du dépôt
- ✚ Durée du dépôt
- ✚ Nature et quantité.

Il est rappelé que la CAPROGA autorise les dépôts des betteraves sucrières sur la parcelle cadastrée YL 46 – au lieu-dit « Le Clos à Patron » - sur une largeur de 20 mètres le long des routes communales de Mondreville à Pilvernier, et Départementale n°43 de Mondreville à Beaumont du Gâtinais.

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » la saison s'est bien passée.

Elle s'est terminée par un tournoi le samedi 9 juin qui a eu un vif succès.

Reprise des matchs tous les vendredi soir dès le début septembre, pour une équipe de vétérans loisirs (plus de 35 ans). Certains cadres vieillissant, de nouveaux joueurs seraient les bienvenus !

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03.

« Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

Depuis l'an 2000, date de notre premier concert dans le cadre de l'appel de Jean Paul II « Ouvrez les portes de l'église à tous », nous pouvons constater que le bilan de notre activité reste positif. Les concerts que nous organisons au printemps et en automne continuent à susciter l'enthousiasme des musiciens invités (ou qui demandent eux-mêmes à venir..) et non moins du public, maintenant pour la plupart fidélisé...

Les finances, venant des cotisations, des entrées de concerts et de dons, nous permettent de faire face au frais qu'entraîne l'organisation de ces concerts. Nous remercions la municipalité pour sa subvention annuelle qui nous est précieuse pour faire face aux dépenses pour cette organisation, surtout quand il faut louer un piano et pour sa collaboration ponctuelle avant chaque concert... Le montant des cotisations reste pour cette année 2018 à 10€, et nous voulons garder le prix d'entrée des concerts également à 10€ (gratuit pour les – de 12 ans) Il y a actuellement une cinquantaine d'adhérents, et les appels à cotisation / demande d'adhésion pour chaque nouvelle année sont envoyés au mois de décembre, après notre A.G. début novembre.

Notre dernier concert : Samedi 2 juin « Les amis de l'église de Mondreville » a reçu l'ensemble «Les violons d'Amilly» pour son concert de printemps.

Cet ensemble, sous la direction du violoniste alto Pascal Mink, est composé d'une vingtaine d'enfants, jouant du violon, violoncelle, basse, contrebasse et accompagné d'une clarinette basse.

Le programme était très varié, et bien choisi par le chef

d'orchestre pour inciter les jeunes musiciens à donner le meilleur d'eux-mêmes...

Après une 1ère partie dédiée à la musique baroque, le «Palladio» de Karl Jenkins, suivi de quelques pièces de Piazzola, formaient une heureuse transition vers une musique actuelle, ou musique de film, dont quelques morceaux arrangés pour cet ensemble par Pascal Mink. Le concert se terminait dans un tourbillon de sons avec un arrangement pour cordes de la Danse Bacchanale de Camille Saint Saëns. Les applaudissements et bravos bien fournis ont été récompensés par plusieurs « bis »... L'église a connu une plus grande affluence que d'habitude, preuve que les concerts organisés par « Les amis de l'église de Mondreville », bien connus maintenant, attirent de plus en plus de monde ! Tout le monde s'est retrouvé autour du verre d'amitié habituel sur la pelouse ensoleillée devant l'église, où on a retrouvé les musiciens et leur « chef » pour échanger nos impressions sur le concert.

Un concert émouvant qui nous a montré qu'il y a des jeunes adolescent(e)s qui ne craignent pas les efforts pour développer leur talent et nous ont montré que la jeunesse n'est pas entièrement et exclusivement tournée vers «les tablettes» ! Nous avons admiré également l'investissement de leur professeur Pascal Mink, car c'est lui qui leur a insufflé cet enthousiasme de faire de la musique ensemble et, par la création des «Violons d'Amilly», leur a donné l'occasion de développer leur talent ! Le très beau son de quelques passages des solistes en ont fait la preuve.

Pour notre concert d'automne, le dimanche 18 novembre à 17h, nous avons invité l'ensemble «Escapades » sous la direction de Pierre Gatulle. Cet ensemble «baroque» est déjà venu en juin 2008 et en décembre 2009 et il était temps que ces merveilleux musiciens reviennent...

Notre objectif reste toujours le même :

« Ouvrir les portes de l'église à tous »

Pour passer un moment d'amitié et de partage autour de musiciens enthousiastes et inspirés



LES DATES À RETENIR

Vendredi 13 juillet

Soirée barbecue à 19 h 30 au stade

Prix : 9€ pour les adultes

4€ pour les moins de 12 ans

Réservations appréciées au 01 64 29 42 47

Retraite aux flambeaux vers 23h00 (départ du stade)

Samedi 14 juillet

Tournoi de pétanque :

Rendez-vous à 8h45 au stade

Structure gonflable pour les enfants à partir de 11h00

Un apéritif sera offert aux habitants de la commune à partir de 12h00

Judi 30 août

Réunion du Comité des Fêtes pour l'organisation du vide grenier à 20h00 à la salle polyvalente

Dimanche 16 septembre

Vide grenier dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes

Judi 20 septembre

Repas du Club des Anciens

Fin septembre

Réunion publique de présentation du projet de restauration de l'église Saint Etienne et signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine à la salle polyvalente

Vendredi 9 novembre

Soirée théâtre à 20h30, à la salle polyvalente « L'évangile selon Paulo » réservation conseillée, places limitées

Samedi 17 novembre

Repas de la commune offert aux anciens avec projection du petit film « Rimes » tourné sur la commune début janvier

Dimanche 18 novembre

Concert en l'église Saint Etienne, l'ensemble « Escapades » organisé par les Amis de l'Eglise

Vendredi 23 novembre

Repas organisé par le Comité des Fêtes :

15€ par adulte

5€ par enfant

Inscription obligatoire avant le 15 octobre

Judi 13 décembre

Galette de St Eloi organisée par le Club des Anciens

Samedi 8 décembre

Installation et décoration d'un sapin de Noël à partir de 16h30 sur la place de l'église suivies d'un vin chaud, organisées par le Comité des Fêtes (chacun apporte une ou des décorations pour le sapin)